



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 2 mars 2017

Circulaire aux administrations communales

N°01/2017

Objet : Activités de jumelage des communes luxembourgeoises avec des collectivités territoriales étrangères

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un des objets statutaires du SYVICOL consiste dans la promotion de la coopération transfrontalière des communes luxembourgeoises à travers des jumelages ou autres partenariats avec des collectivités locales étrangères.

Dans le cadre de cette mission, le syndicat publie, parmi d'autres informations, une liste des jumelages conclus par les communes luxembourgeoises sur son site Internet (<http://www.syvicol.lu/activites-internationales/jumelages/les-communes-luxembourgeoises-jumelees>). Je vous saurais gré de bien vouloir vérifier si, du point de vue de votre commune, cette liste est toujours d'actualité et de me communiquer vos remarques y relatives éventuelles.

Je propose en outre de publier sur le site Internet du SYVICOL une collection de bonnes pratiques réalisées par les communes luxembourgeoises dans le domaine de la collaboration transfrontalière, pour permettre à d'autres communes de s'inspirer de ces expériences. Dans ce contexte, je vous invite donc à me faire parvenir à tout moment les informations et documents (textes, articles de presse, photos, vidéos, etc.) qui vous paraissent utiles sur des activités réalisées par votre commune, notamment au cours des derniers mois.

Je tiens à ajouter que le SYVICOL reçoit annuellement de l'État une subvention d'encouragement pour activités de jumelage et se propose d'en redistribuer une partie aux communes ayant soit conclu de nouveaux jumelages, soit – subsidiairement – organisé des manifestations exemplaires dans le cadre de liaisons internationales existantes. Si de telles activités ont eu lieu dans votre commune au cours de l'année 2016, je vous prie donc de m'en informer avant le 15 mars 2017.



Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Emile Eicher
Président